

# Mairie de BALAN



## Règlement d'utilisation du panneau lumineux

*La commune de Balan a acquis en 2014 un panneau lumineux d'informations, situé sur la place de la Mairie. Ce panneau a pour but d'informer les habitants sur la vie municipale et associative à Balan en diffusant des messages courts. Toute structure qui souhaiterait diffuser un message doit se référer à cette procédure et en faire la demande à la mairie.*

*La diffusion de messages sur ce panneau est gratuite.*

### Qui peut demander une diffusion sur le panneau lumineux ?

- Les services municipaux et les structures municipales de Balan
- Les associations actives sur la commune de Balan

### Quels types de messages peuvent être diffusés sur le panneau lumineux ?

Les messages doivent impérativement répondre à 3 critères :

- **intérêt général** : ils doivent être liés à la vie de la commune et concerner un public le plus large possible
- **balanais** : ils doivent être relatifs à Balan
- **punctualité/ caractère évènementiel** : ils doivent être relatifs à un évènement ou une manifestation (exception : la mairie se réserve le droit de publier des messages intemporels sur ses services publics et des rappels sur les infos pratiques)

- **Informations municipales** - Infos pratiques : état civil, démarches administratives, conseils municipaux et autres assemblées publiques, circulation et sécurité (travaux, chantiers, déviations etc.), vie municipale et citoyenne
- Infos évènementielles : manifestations municipales, évènements, inaugurations, expositions, spectacles etc.
- Infos générales : enfance, éducation, vie scolaire, urbanisme, développement durable, solidarité, santé, économie, emploi, culture, sports, loisirs, vie associative etc.

- **Informations associatives**

- sportives
- culturelles
- solidaires
- éducatives et scolaires
- citoyennes

Toute demande de diffusion ne respectant pas ces critères sera refusée.

### Comment faire sa demande ? (formulaire)

Un formulaire spécifique est à votre disposition pour faire votre demande de diffusion.

- version papier : à l'accueil de la mairie
- version informatique : téléchargeable sur le site de la commune [www.ville-balan.fr](http://www.ville-balan.fr)

Dans ce formulaire, vous devez renseigner : vos coordonnées, les caractéristiques de votre message, vos dates de diffusion souhaitées.

### **A qui adresser sa demande ? (contact)**

- Pour transmettre un formulaire papier :
  - par courrier, à l'attention de Mme Pamela NESTEROVICH
  - en le déposant à l'accueil de la mairie
- Pour transmettre un formulaire informatique :
  - en pièce jointe d'un mail à adresser à [infos@ville-balan.fr](mailto:infos@ville-balan.fr)

Merci de préciser en objet de votre e-mail : NOM DE VOTRE STRUCTURE – EVENEMENT – DATE EVENEMENT

### **Quand faire sa demande ? (délai)**

La demande de diffusion doit parvenir en mairie au moins 3 semaines avant la date de diffusion souhaitée. Toute demande hors délai ne sera prise en compte que si les plannings le permettent, et ne sera pas prioritaire.

### **Traitement des demandes (fonctionnement interne)**

#### **• Prise en compte des demandes**

Les demandes sont étudiées selon :

- le respect de critères de diffusion

ATTENTION : La commune reste juge de l'opportunité de diffusion des informations et se réserve le droit de refuser les demandes.

- le planning de diffusion

ATTENTION : En cas de demandes trop nombreuses, les messages municipaux restent prioritaires pour la diffusion.

#### **• Rédaction des messages**

La commune se réserve le droit de reformuler le contenu du message, en fonction des contraintes techniques et rédactionnelles du panneau lumineux.

#### **• Diffusion et rotation des messages sur le panneau**

- Le message est diffusé au plus tôt 8 jours avant l'évènement annoncé.
- Le nombre d'affichages et le temps d'affichage dépendent du nombre de messages diffusés, de la période considérée et du planning établi par la commune.
- Le message est retiré automatiquement après l'évènement.

#### **• Contentieux**

La commune ne pourra être tenue responsable des conséquences que le contenu des messages (erroné ou mal interprété) aurait pu générer.